

# Lettre d'information

Commune de Caylus



## Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

'Une autre vie s'invente ici'



Parc  
naturel  
régional  
des Causses  
du Quercy



unesco  
Géoparc mondial

@pnrcq

Tel est le sens que nous pouvons donner à cette démarche de rapprochement avec le PNR des Causses du Quercy. Initié par Mouillac et son maire, cette volonté est également reprise par les autres communes du Causse de Caylus (Lacapelle-Livron, Loze, Saint-Projet et Puylagarde). En faisant le choix, dans un premier temps, de demander le statut de « commune associée » au Parc, Caylus s'offre une opportunité unique d'ouverture et d'échange avec les voisins lotois. Cette initiative permettra de retisser le lien immémorial des plateaux caussenards. Depuis Gramat tout au Nord, l'on observe une remarquable continuité naturelle et paysagère jusqu'à Limogne, dont le Causse se confond avec celui de Caylus, pour ne faire qu'un. Caylus justement, qui depuis le Moyen-Age, sur son éperon, occupe fièrement cette position de sentinelle avancée du plus méridional des causses du Quercy. Mais bien au-delà des paysages, c'est une forte identité

culturelle qui s'incarne particulièrement à travers le patrimoine bâti et son matériau : la pierre calcaire. La demande de classement du territoire d'une commune en Parc naturel régional est libre, volontaire et individuelle. Elle ne peut intervenir que tous les 15 ans, lors du renouvellement de la Charte du Parc. La prochaine révision de cette charte débutera en 2024. C'est cette Charte qui engage les collectivités membres du Parc sur des objectifs à atteindre en termes de mise en valeur du patrimoine et de développement économique social et culturel tout en préservant la qualité de la vie des habitants. La Charte est un projet de territoire qui peut se traduire ainsi : protéger, valoriser, stimuler. Elle n'est pas imposée mais fait l'objet d'une adhésion. Un Parc est avant tout un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement

durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Redonner son rayonnement à Caylus, comme nous nous y sommes engagés, passe par deux objectifs indissociables : quantitatif et qualitatif. Faire plus, comme tout le monde peut le constater, le développement économique de Caylus est en bonne voie et ça va continuer. Faire mieux, nous avons l'opportunité d'adhérer au Parc. C'est une approche éthique qui vise clairement une valorisation très respectueuse des personnes et des territoires et qui s'oppose de fait à une approche seulement consumériste.

## Caylus, la population augmente

### Chiffres de L'INSEE

C'est officiel, les chiffres de l'INSEE sont tombés : depuis le 1er Janvier 2022, la population légale de la commune de Caylus est passée de 1 485 à 1 501 habitants. Ces données ont pu être actualisées grâce à l'enquête de recensement réalisée en janvier-février 2020. C'est une bonne nouvelle qui reflète l'attrait de notre village et son dynamisme récent. Depuis 2020, et malgré la crise sanitaire, de nouvelles familles et nouveaux arrivants ont continué à choisir Caylus pour venir s'installer dans la région. Cette progression de la population continue donc d'évoluer positivement.

## Bureau de vote

### Salle des Fêtes

Suite au succès de l'organisation des bureaux de vote lors des récentes élections départementales et régionales, le bureau de vote pour l'élection présidentielle et les élections législatives se tiendra à la salle des fêtes de Caylus, sur le plateau. Vous trouverez ci-dessous un rappel des différentes dates à venir.

L'élection présidentielle se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 (1er tour)
- le dimanche 24 avril 2022 (2d tour)

Les élections législatives se dérouleront :

- le dimanche 12 juin 2022 (1er tour)
- le dimanche 19 juin 2022 (2d tour)

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h sans interruption. Merci de vous munir de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité.

## Oiseau de bon augure



La chouette a pris sa place sur la façade de la mairie. La municipalité a choisi de soutenir les artistes locaux. Cette œuvre de Bouc est la première acquisition. La beauté de cette sculpture s'intègre parfaitement dans le cadre patrimonial de la place de la Halle. Sa symbolique est aussi très présente. Dans la pensée antique, silencieuse, avec son regard fixe perçant les ténèbres, la chouette symbolisait le savoir et la sagesse par la connaissance rationnelle. Par l'influence heureuse de sa raison et de sa pensée réfléchie et subtile, elle apportait aux lettres et aux arts, l'énergie et l'inspiration nécessaires à un rayonnement spirituel étendu et constant. En ces temps difficiles, nous aurons besoin de sa sagesse légendaire.

## Pigeons

Les pigeons sont, depuis, trop longtemps, devenus une nuisance en centre bourg, posant un réel problème sanitaire et visuel. M. Matthieu réalise un travail exemplaire en installant des pièges. Grâce à lui, 200 pigeons ont été piégés en 2021. Aux vues du niveau de reproduction rapide de l'espèce, il est toutefois nécessaire de mettre en place des actions complémentaires. La mairie a pris conseil auprès d'experts et de communes ayant rencontré les mêmes problématiques. L'unique solution efficace pour la situation actuelle est une réduction significative et rapide du nombre de volatiles. La mairie a donc contacté une entreprise spécialisée dans le dépiégeage et mettra rapidement en place les mesures appropriées. Tous les efforts mis en œuvre par la municipalité seront vains sans un effort de la part de la population. Il est essentiel et urgent que chaque propriétaire fasse le nécessaire pour boucher les trous et fissures dans les murs ou toitures afin de limiter les zones de nidage.

## Chats errants

De très longue date, la commune soutient l'association «Les amis des chats», qui agit pour limiter la population de chats errants, notamment par le biais du programme «piéger-stériliser-identifier-relâcher». Cette méthode humaniste de contrôle de la population féline, permet de limiter les maladies et valorise le bien-être animal. Janie Wood effectue un travail remarquable. Une politique de sensibilisation a été entreprise auprès de la population caylusienne. Effectivement, les amoureux de nos amis félins sont invités à contacter l'association ou l'élue référente, Martine Miramond, pour apporter leur aide dans les actions menées. Est-il nécessaire de rappeler, qu'en plus d'être illégal, distribuer des croquettes dans tout le village attire et nourrit les rats...?

## Déjections canines

Les déjections canines laissées ici et là sont encore nombreuses. Notamment dans les espaces enherbés qui, de fait, ne sont plus accessibles à tous. Il est difficile dans ces zones de s'asseoir dans l'herbe, de laisser un enfant jouer au ballon ou encore aux services municipaux d'en assurer l'entretien sans « éclaboussures » lors des tontes. De nombreux propriétaires de chiens respectueux ont bien compris l'enjeu du ramassage par leur propre soin, tandis que d'autres continuent à penser que quelqu'un le fera à leur place. Depuis de nombreuses années, la collectivité incite au ramassage des déjections par la mise en place de distributeurs de sacs et contribue aujourd'hui à son développement par l'implantation de poubelles. Un seul mot d'ordre : RAMASSEZ!

# Photovoltaïque de l'école

## Un imbroglio inextricable

Parce que les énergies renouvelables sont d'actualité, il arrive qu'on nous interroge sur la production photovoltaïque de l'école. Il est peut-être alors opportun de faire une réponse publique sur ce dossier. Lorsqu'il a été question au cours du précédent mandat municipal, de travaux de réhabilitation de l'école, pour fixer des panneaux photovoltaïques sur le toit en terrasse : nous, les trois élus de la majorité actuelle qui étions déjà présents dans la précédente assemblée municipale nous l'avions fortement déconseillé, pour des raisons techniques et énergétiques. Mais rien n'y a fait. L'obstination de l'exécutif était telle qu'aucun argument n'aurait pu lui faire changer d'idée. Un budget voltaïque important a été investi et financé par un emprunt de 100 000 € souscrit sur 15 ans. Ce coût d'installation pouvait laisser supposer une qualité d'installation et de services à l'avenir. Des doutes se sont fait jour de suite car certains professionnels, avaient fortement déconseillé l'installation des panneaux sur un toit en terrasse. Notamment parce que, pour des raisons environnementales (zone patrimoniale protégée), il fallait poser ces panneaux à l'horizontale. Ainsi installés ils perdent une grande partie de leur performance et donc de leur capacité de production. Mais ce n'est pas tout. Lorsque nous avons été élus, nous avons repris les affaires en cours. Nous avons eu quelques « surprises ». Parmi ces surprises,

nous avons constaté que, non seulement il n'y avait aucun contrat d'entretien des panneaux, mais qu'en plus, aucune négociation de rachat des KW produits n'avait été conduite. Les KW produits étaient injectés gratuitement sur le réseau public, sans aucune rémunération et donc sans aucun retour sur les investissements réalisés. Il a donc fallu tout reprendre depuis le début, pour que soit rémunérée cette production. Cela nous a demandé un an d'aller-retour, de compulsions de dossiers plus ou moins égarés, qu'il fallait retrouver, entre tous les intervenants : le bureau d'études, l'entreprise qui a réalisé les travaux, Enedis, et EDF OA, chargé de racheter la production. La négociation a été difficile. Heureusement on nous a aidé : le bureau d'études qui nous a accompagné, l'entreprise qui a accepté de s'impliquer et notre correspondante d'Enedis qui n'a pas ménagé sa peine. Au bout d'un an de ferrailage, de négociations compliquées, courtoises mais tendues, nous avons enfin abouti à un compromis (contrat de rachat de la production par EDF OA), qui n'est pas tout à fait satisfaisant, car sans rétroactivité des années de production antérieures. Enfin, pour conclure, sur le plan technique, cette installation ne sera jamais rentable et restera une charge importante pour la commune. Espérons que demain cet investissement voltaïque de l'école ne sera pas qu'une charge mais bien réellement source d'économie.

## Embellissement

### La promenade basse et aménagements à venir au Lac



Plus connue, sous le nom de « place du Lavoir », où se tient le marché du samedi matin, la Promenade basse a bénéficié de nouveaux aménagements. L'histoire de cette promenade est intimement liée à celle de la Promenade haute. A l'époque, ces deux endroits servaient de lieu de rencontre et d'échange. Il est donc logique que ces 2 lieux soient aménagés de façon cohérente. De nouveaux bancs ont été mis en place, avec du mobilier urbain identique à celui de la Promenade haute. La position des bancs a été changée pour mettre en valeur les points de vues lors de l'utilisation, ainsi que de les éloigner des espaces de stationnement de voitures. Trois poubelles ont été nouvellement ajoutées, poubelles qui n'existaient pas auparavant. L'espace a été nettoyé des débris de poteaux et de murs, la tête de mur endommagée a été reprise. Trois tilleuls mellifères ont été plantés pour valoriser

l'espace végétal et y apporter de l'ombre. Des arbres ont été élagués pour raisons de sécurité et pour dégager la vue. Des haies champêtres ont été plantées pour favoriser la biodiversité et rétablir une continuité avec la haie existante. D'autres améliorations vont progressivement être apportées.

La zone du lac va aussi bénéficier de changements. Il s'agira principalement d'un réaménagement de l'espace guinguette pour reconquérir la vue sur le lac tout en lui proposant une étendue agréable. L'aire de jeux va continuer à être développée progressivement. Les toilettes vont être intégralement rénovées.

# Petites Villes de Demain

## Pour renforcer l'attractivité de Caylus

Caylus, avec St-Antonin-Noble-Val, fait partie des communes sélectionnées par l'État, en articulation avec la Région Occitanie, pour bénéficier du programme « Petites Villes de Demain ». Comme son nom l'indique, ce programme vise à préparer l'avenir de nos bourgs : quelles activités, quels services pour quels habitants et visiteurs de notre territoire dans 5, 10 ou 15 ans ? Ces questions, largement travaillées par votre nouvelle équipe municipale en préparation de l'actuel mandat, vont être approfondies afin d'organiser au mieux un ensemble de projets, idées et initiatives, publics et privés pour continuer à bien vivre sur les Causses du Quercy et du Rouergue. Nous disposons de quelques mois pour transformer cet ensemble de projets en un contrat pluriannuel avec l'Etat, les Collectivités Territoriales et les Institutions. Ce contrat, dit d'Opération de Revitalisation du Territoire, aura pour but de faciliter la mise en œuvre, notamment financière, matérielle ou administrative, des projets. Amélioration des équipements et espaces publics, embellissement et valorisation du bourg et du territoire communal, valorisation

du patrimoine bâti, reconquête de l'habitat au cœur du bourg, ... sont donc au programme de la démarche d'ensemble visant à rendre Caylus plus agréable, plus attractif. D'ores et déjà, divers partenariats sont en cours d'élaboration afin de faciliter et accélérer les actions envisagées : avec le Conseil Départemental pour le renforcement des soutiens aux investissements publics locaux, avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie pour soutenir la Commune dans les éventuelles acquisitions de biens, avec la Banque des Territoires pour le financement des projets d'investissement, avec des bailleurs sociaux pour créer de nouveaux logements locatifs, ... Pour organiser, articuler, préparer ces objectifs, les élus peuvent depuis janvier s'appuyer sur un Chef de projet, Patrick Marot, dont le temps est partagé avec St Antonin via



**Petites villes  
de demain**

une mise à disposition par la Communauté de Communes QJGA. Récemment installé sur la commune, M. Marot vient de l'Aveyron où il a accompagné divers territoires ruraux.



P. Marot, Chef de projet PVD

## Label APicité

### Une démarche remarquable

Le label APicité est un label national ayant pour objectif de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs et la mise en place de projets favorables à la biodiversité. La commune de Caylus a pour la troisième fois obtenu « 2 abeilles », symbolisant une démarche remarquable. Depuis 2017, Caylus est la seule commune labellisée dans tout le Tarn-et-Garonne grâce à son Espace Naturel Sensible, grâce au CPIE et à son rucher école, son club des jardiniers et ses actions d'éducation à l'environnement (dont la sortie nature « Sauvage de ma rue » avec l'école de Caylus), mais aussi grâce aux actions de la municipalité liées à l'embellissement du village (zones de prairies fleuries, plantation d'arbres mellifères et haies champêtres, zéro pesticide total). Depuis trente ans, la commune est résolument engagée dans la préservation et la promotion de l'environnement. Dès 1989, l'Espace Naturel Sensible du cirque de Labarthe situé au pied du bourg médiéval offre un premier cadre structurant, complété dix ans plus tard par la création sur le site, d'un écomusée du territoire au sein de la « Maison du patrimoine », géré par l'association locale « Al país de Boneta », labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en 2006. Le rayonnement du CPIE Quercy-Garonne s'étend désormais à l'ensemble du département de Tarn-et-Garonne, pour une multitude d'actions en matière d'éducation à l'environnement et de développement durable. L'objectif est de poursuivre les actions en lien avec le CPIE et l'embellissement du village en continuant à développer les zones de pelouses fleuries, les plantations favorisant la biodiversité, et la valorisation de l'espace du Lac de Labarthe et de l'ENS.



Les 9<sup>ème</sup> FLORALIES de Caylus , dimanche 15 mai 2022, seront sur le thème de la biodiversité au jardin. Les exposants vous proposeront une grande diversité de plantes potagères, ornementales, aromatiques, médicinales adaptées à nos territoires, pour accueillir au mieux la biodiversité et anticiper les effets du changement climatique. Le Club des jardiniers de Caylus animera la Bourse aux plantes et la Grainothèque pour vos jardins potagers et fleuris. Le Rucher pédagogique de Caylus vous fera découvrir la vie de la ruche et les plantes mellifères pour attirer les abeilles dans vos jardins. L'exposition « A la découverte des Sols vivants en Occitanie » et des ateliers pratiques sur la vie du sol - pour petits et grands sur inscription à 10h30 et 14h30. L'association Campagne Vivante 82 vous fera découvrir la haie champêtre. Evénement organisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Quercy Garonne, en partenariat avec la Mairie de Caylus. Pour tous renseignements et inscriptions : CPIE Quercy Garonne 05 63 24 06 26

## Voirie

Lors du conseil municipal du 29 novembre 2021, M. Daniel Tabarly s'est vu confié, à l'unanimité, la délégation pour la voirie communale.



Daniel Tabarly, Délégué Voirie Communale

Il continuera à travailler en collaboration étroite avec M. Sébastien Lopez, responsable du service technique, pour la surveillance de l'état de la voirie, ainsi que la supervision des travaux d'entretien et de réfection des 110 km de routes que compte la commune. Le programme voirie 2022 est actuellement en cours d'élaboration. Ce plan d'intervention mettra l'accent sur la poursuite de l'amélioration des routes, mais aussi sur le rétablissement des actions de curage des fossés.

## Une champignonnière à Caylus !

### Alice aux Pays des Champignons

Au 22 rue Droite, une champignonnière s'est installée depuis mai dernier. Dans cette cave l'humidité est parfaite pour accueillir et faire pousser des pleurotes et des shitakés (champignons japonais très savoureux). Les champignons poussent sur de la paille bioensemencée de mycélium. Les champignons ont déjà séduit La Renaissance et les Galettes de Cécile qui n'hésitent pas à les cuisiner. Vous pouvez rencontrer Alice au Pays des champignons en direct à la champignonnière, les mardis et samedis matin de 10h à 12h30. Mais aussi au marché bio du jeudi soir à St Antonin, au marché dominical St Antonin, à Sedona à Caussade, aux Saveurs paysannes à Villefranche, et bientôt dans les Biocoop !



## Les animations de ces derniers mois

### Téléthon, concours de belote, marchés de Noël



Le Téléthon a pu de nouveau avoir lieu cette année, grâce à la détermination de M. Gilles Ramond, référent Téléthon de Caylus, avec l'appui sans faille de Martine Miramond, première adjointe. Cette année 2480 euros ont pu être récoltés grâce à diverses manifestations : randos pédestres, concours amical organisé par la Pétanque Caylusienne, lavage des voitures par les pompiers et porte ouverte de la caserne, vente de peluches dans les commerces et bien sûr le repas du dimanche midi. Une autre animation importante a été le concours de belote organisé par Lous Bringaires. Ce premier événement du nouveau comité des fêtes a rencontré un vif succès dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette année, les caylusiennes et caylusiens ont aussi pu profiter de deux marchés de Noël.



L'un, organisé par l'association des parents d'élèves, s'est déroulé sur la place de la Halle. L'autre, piloté par le collectif du joyeux petit marché de Noël, a eu lieu sur l'esplanade de la station-service pendant 6 jours. Ces deux actions ont amené une ambiance festive avec des animations pour tous les goûts. Les traditionnelles soirées concours de belote du mois de février, du comité des fêtes de Lasalle, ont aussi pu redémarrer. C'est grâce au travail et à la mobilisation de toutes et tous les bénévoles que ces animations ont pu avoir lieu.

## Les élus « Caylus vers l'avenir » :

Permettez-nous de revenir sur les propos haineux émis par Monsieur le Maire dans la dernière lettre d'information. Ces propos, qui ressemblent à une forme de censure puisqu'ils ont été publiés en préambule de notre texte, ne sont pas dignes de la personne qui devrait avant tout être rassembleur et utiliser toutes les compétences de l'ensemble de ses conseillers démocratiquement élus.

Ce que nous répétons, c'est que nous voulons travailler conjointement, pour porter et défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants, dans un climat de rassemblement et non de division.

Des centaines de milliers d'euros vont être dépensés, pour le projet de la maison du Patrimoine, dont nous ne savons pas vraiment les retombées sur les habitants. Il serait grand temps d'investir sur la qualité de vie au quotidien dans le village et ses hameaux, d'améliorer l'état des rues, des trottoirs et de renforcer la sécurité des habitants, d'avoir un vrai projet pour la traversée du village qui devient de plus en plus dangereuse. Nous sommes par ailleurs sollicités sur les projets d'aménagement du lac que personne encore ne connaît. Qu'est-il prévu ? Les habitants attendent des réponses !

Les élus de Caylus vers l'avenir